

## **DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018**

### **RÈGLEMENT CONCOURS DÉPARTEMENTAL POUSSINS EN ÉQUIPES**

#### **I. INSCRIPTION AU CONCOURS**

Il s'agit d'un concours par équipes.

Le concours est ouvert à toutes les Poussins sans restriction de nombre.

Vous pouvez engager 2 équipes par Catégorie.

Le nombre d'équipes total que vous pouvez engager est défini par le nombre de juges que vous proposez, il doit correspondre aux critères exigés sur les feuilles d'engagement des juges.

#### **II. CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS**

Le concours est calqué sur le concours régional.

**Catégories proposées :**

**P1, P2, P3, P4 sont les catégories régionales.**

Les annexes 1 et 2 ci-jointes serviront à la formation des équipes.

Prise en compte de :

- 8 notes en P1, P2 et P3
- 6 notes en P4

✓ **Les équipes classées premières en catégorie P2 et P3 devront s'inscrire dans la catégorie supérieure l'année suivante.**

✓ **En cas d'impossibilité, présentez vos compositions d'équipes à la Commission Technique qui autorisera ou non au cas par cas.**

#### **III. RÈGLEMENT TECHNIQUE**

- a) prévoir un ENCADREMENT licencié et en tenue réglementaire pour le passage sur les agrès
- b) aucun engagement arrivé hors délai ne pourra être accepté
- c) aucune gymnaste ne pourra être rajoutée après les engagements
- d) aucun changement de catégorie ne sera accepté après les engagements
- e) en cas de désistement, avertir le secrétariat du Comité et le responsable du concours
- f) si non participation au concours, avertir le secrétariat du Comité.

#### **IV. HORAIRES**

Il sera établi un horaire de passage précis.

Faites vos engagements avec sérieux pour éviter les désistements trop nombreux.

## **DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018**

### **V. FEUILLE DE CONTRÔLE DES LICENCES**

**Une feuille par équipe, à imprimer et remplir par vos soins (E1-Document Équipes Poussins)**

Cette feuille sera à présenter le jour du concours (liste alphabétique).

Respectez l'ordre des numéros dans les équipes :

- |       |          |                      |          |                       |
|-------|----------|----------------------|----------|-----------------------|
| - P 1 | Équipe 1 | numéros de 101 à 112 | Équipe 2 | numéros de 121 à 132. |
| - P 2 | Équipe 1 | numéros de 201 à 212 | Équipe 2 | numéros de 221 à 232. |
| - P 3 | Équipe 1 | numéros de 301 à 312 | Équipe 2 | numéros de 321 à 332. |
| - P 4 | Équipe 1 | numéros de 401 à 412 | Équipe 2 | numéros de 421 à 432. |

### **VI. CONTRÔLE DES POINTS**

Venir contrôler les points au secrétariat dès la fin du concours, en cas d'erreur aucune rectification du palmarès ne sera prise en compte si le contrôle n'a pas été effectué.

### **VII. RÉCOMPENSES**

- ❖ Une coupe est remise aux 3 meilleures équipes de chaque catégorie.
  - ❖ Toutes les gymnastes des équipes sur le podium recevront une médaille.
- Seules les gymnastes présentes en tenue sur le praticable seront récompensées.**

### **VIII. MONITEURS**

- Remplissez vos feuilles de contrôle des licences (**E1-Document Équipes Poussins**) à l'avance si vous voulez que le concours se déroule dans de bonnes conditions.
- Numérotez vos gymnastes à l'avance en respectant les feuilles de contrôle des licences.
- Respectez les horaires.
- Attention à votre tenue lors des compétitions et aux contrôles des licences : l'accès au plateau pourra vous être refusé si votre tenue n'est pas adéquate.

### **IX. JUGES**

- Portez la tenue officielle.
- Les juges présents sur le plateau doivent être recyclés.
- Nombre de juges nécessaires :  
1 juge pour 11 gymnastes engagées avec obligation d'au moins un juge formé en Formation Physique.

### **X. REPAS DES JUGES ET COMITÉ TECHNIQUE**

Suite aux absences de plus en plus nombreuses lors des repas des juges et du gaspillage qui en découle, veuillez remplir le questionnaire en fin du **Dossier E** précisant la présence de vos juges concernés au repas du dimanche.

## **DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018**

### ***XI. ENGAGEMENTS***

Le **Dossier "E-Engagement Équipes Poussins"** qui concerne l'engagement des Gymnastes et des Juges est à remplir et à renvoyer par courriel au Comité Départemental ; [fscf.dauphine@fraternellebj.fr](mailto:fscf.dauphine@fraternellebj.fr)

***Au plus tard le 9 Avril 2018***

De plus une copie de la 1<sup>ère</sup> page récapitulative du **Dossier E** est à envoyer en même temps **avec le chèque d'engagement** au Comité Départemental du Dauphiné.  
(20 rue de l'Etissey - 38300 BOURGOIN-JALLIEU).

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018

### RÈGLEMENT CONCOURS DÉPARTEMENTAL POUSSINS EN ÉQUIPES

#### RÉPARTITION DES GYMNASTES

#### ANNEXE 1

Catégorie	DEGRES				
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
	Maxima possibles				
Poussin 1 8 à 12 gyms	0	2	8	12	12
Poussin 2 8 à 12 gyms	2	6	12	3	0
Poussin 3 8 à 12 gyms	6	8	8	0	0
Poussin 4 6 à 12 gyms	12	12	3	0	0

- CLASSEMENT :

- . Poussin 1, Poussin 2, Poussin 3 : on prend les **8 meilleures notes**
- . Poussin 4 : on prend les **6 meilleures notes**

- AIDE À LA FORMATION ÉQUIPES

- Voir sur site C.D.D. avec ce lien : <http://www.cddfscf.com/pages/gymnastique-feminine/saison-2016-2017/documents-gf.html>

•  
Nota Bene

**Pour le non respect des maxima :**

suppression des meilleures notes excédentaires et pénalité supplémentaire de **8 points** par note excédentaire